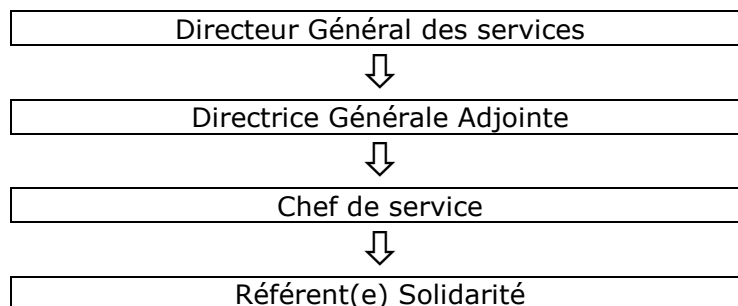


RÉFÉRENT(E) SOLIDARITÉ

Positionnement hiérarchique



Relations fonctionnelles Partenariat habituel : Conseil Départemental (SLAI, MDS, MDPH, ...), communes, pôle emploi, mission locale, PLIE, CAF, organismes de formation, associations intermédiaires, ACI, ETTI, CMP, EPSM, CCA, MIPPS, associations œuvrant dans le champ du social, ...

Mission du poste :

Le dispositif référent(e) solidarité mis en place par le Conseil Départemental du PDC est dédié à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA les plus éloignés de l'emploi. Le/La référent(e) solidarité a pour mission de les accompagner pour lever les freins à l'insertion professionnelle et sociale.

Activités et tâches principales du poste :

- Accueil, information et orientation du public
- Evaluation des situations individuelles
- Elaboration et accompagnement des parcours individualisés d'insertion sociale et professionnelle

Exigences requises :

Formations et qualifications nécessaires : Titulaire d'un diplôme de travailleur social (essentiellement assistant de service social ou conseiller économie sociale et familiale) et ou possédant une forte expérience dans le domaine de l'insertion ;

Compétences nécessaires :

- Compétences techniques
 - Capacité à conduire l'intervention sociale d'aide à la personne dans le respect des règles déontologiques.
 - Capacité à mener une expertise sociale, à communiquer, à établir une relation professionnelle et à s'impliquer dans une dynamique partenariale, institutionnelle et interinstitutionnelle (travail en réseau, en équipe).
 - Capacité rédactionnelle, maîtrise de la législation sociale et de l'outil informatique.
 - Sens de l'organisation et des responsabilités, autonomie et doté de grandes capacités d'adaptation.

➤ **Qualités relationnelles :**

- Capacité à communiquer.
- Capacité à établir une relation de confiance avec l'utilisateur, empathie et tolérance.

Moyens mis à disposition :

- Moyens bureautiques et informatiques.
- Moyens professionnels spécialisés (DUI, CAF PRO, documentation spécialisée).

Conditions et contraintes d'exercice :

- Travail en bureau. A titre exceptionnel, visites à domicile.
- Déplacements quotidiens sur le territoire de la collectivité.
- Port de charges estimées à 17kgs lors de déplacement sur les lieux de permanences (dossiers, matériel informatique, ...).
- Travail en équipe et en réseau.
- Horaires réguliers, exceptionnellement variables, en fonction des obligations de service public et de la disponibilité des acteurs sociaux-économiques.

Indicateurs d'appréciation des résultats :

Evaluation annuelle du nombre d'actes réalisés, du nombre de positionnement sur l'offre d'insertion et du nombre de sorties positives (emploi, réorientation vers la sphère professionnelle, ...).

Informations complémentaires :

- Contrat à durée déterminée
- Durée du contrat : 6 mois
- Temps de travail : temps complet (35 heures/semaine)
- Poste à pourvoir dès que possible